

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7286637901**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286637901>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 mars 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **57 - MOSELLE**

Selon déclaration du 29.03.2022, la société ENERGIPOLE SERVICES, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 368 350 €, dont le siège social est situé Port de Mondelange, 1er étage, service administratif 57300 Mondelange, immatriculée au RCS de THIONVILLE sous le numéro 575 750 732, a, en sa qualité d'associé unique, décidé de dissoudre la société ENERGISERV HAGONDANGE, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 € dont le siège social est situé Port de Mondelange 1er étage, service administratif 57300 Mondelange, immatriculée au RCS de THIONVILLE sous le n° 812 060 192. En application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, les créanciers disposent d'un délai de trente (30) jours à compter du présent avis pour faire opposition. Passé ce délai ou, le cas échéant, après règlement du sort des oppositions, le patrimoine de la société ENERGISERV HAGONDANGE, sera transmis à la société ENERGIPOLE SERVICES, et la société ENERGISERV HAGONDANGE sera radiée du RCS de THIONVILLE.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Patrick LELIEVRE**  
Président de Médialex

